

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-CAR 1

Date d'impression : 21.04.2009

Code du produit : 178

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-CAR 1

Utilisation de la substance/préparation

produit de nettoyage

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax : ++49 (0)
Rue :	Industriestraße 155	2236-966-00-10
Lieu :	D--50999 Köln	
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléphone : ++49 (0)
		2236-966-00-29
Interlocuteur :	Eckart Inkemann	
Service responsable :	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29	

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Irritant
 Phrases-R :
 Irritant pour les yeux et la peau.

3. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique (Mélange)****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
231-633-2	7664-38-2		5 - 10 %	C R34
226-218-8	5329-14-6	acide amidosulfurique, acide sulfamidique, acide sulfamique	1 - 5 %	Xi R36/38-52-53
	24939-91-8	Isotridecanoéthoxylat	<5 %	Xn R22-41
203-788-6	110-65-6	But-2-in-1,4-diol (vgl. 2-Butin-1,4-diol)	<1 %	C, T, Xn R34-23/25-21-48/22-43

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Mettre la victime à l'air libre.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-CAR 1

Date d'impression : 21.04.2009

Code du produit : 178

Page 2 de 5

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuel. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Information supplémentaire

Assurer une ventilation adéquate. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Neutraliser au lait de chaux ou avec du carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage**Information supplémentaire**

Conserver hermétiquement fermé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire

Appareil respiratoire avec filtre.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-CAR 1

Date d'impression : 21.04.2009

Code du produit : 178

Page 3 de 5

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
 Couleur : rouge
 Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) :	< 2	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point/intervalle de fusion :	indéterminé	
Point d'ébullition :	85 °C	
Point d'éclair :	non applicable	
Inflammabilité		non applicable
Pression de vapeur : (à 20 °C)	23 hPa	
Pression de vapeur : (à 50 °C)	< 110 hPa	
Densité (à 20 °C) :	1.06 g/cm ³	
Hydrosolubilité : (à 20 °C)	miscible	

Autres données

Température d'auto-inflammabilité solide :	non applicable
gaz :	

10. Stabilité et réactivité**Matières à éviter**

Réaction exothermique Se décompose en présence de solutions alcalines.

11. Informations toxicologiques**Effets corrosifs et irritants**

Irritant pour les yeux. Irritation de la peau

12. Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Information supplémentaire

Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Les solutions avec un pH bas doivent être neutralisées avant l'évacuation.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-CAR 1

Date d'impression : 21.04.2009

Code du produit : 178

Page 4 de 5

Code d'élimination des déchets-Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial

ADNR-Classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires**Etiquetage**

Symboles de danger : Xi - Irritant



Xi - Irritant

Phrases-R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases-S

- 01 Conserver sous clé.
 02 Conserver hors de la portée des enfants.
 24 Éviter le contact avec la peau.
 25 Éviter le contact avec les yeux.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 21 Nocif par contact avec la peau.
 22 Nocif en cas d'ingestion.
 23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.
 34 Provoque des brûlures.
 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 41 Risque de lésions oculaires graves.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-CAR 1

Date d'impression : 21.04.2009

Code du produit : 178

Page 5 de 5

52 Nocif pour les organismes aquatiques.

53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)